

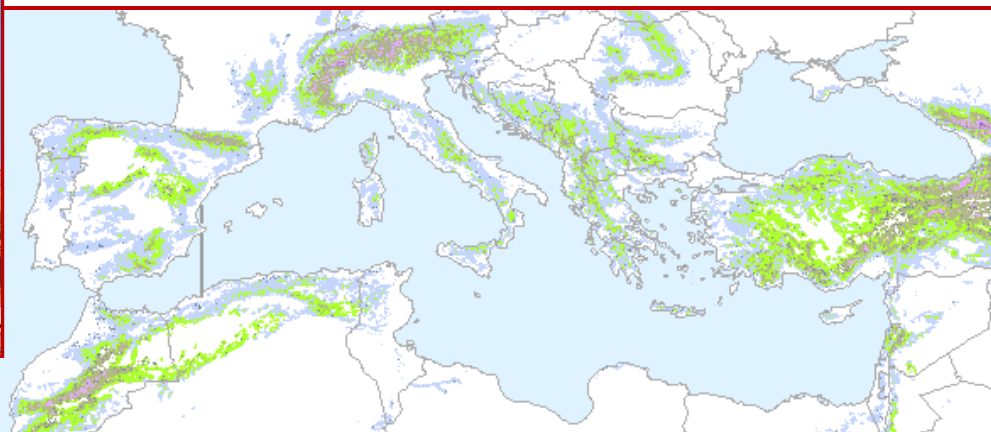
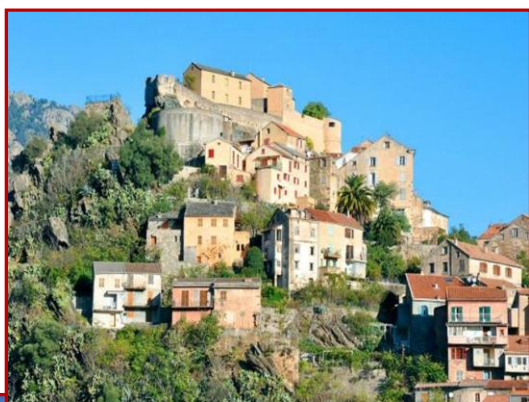
XII^e séminaire annuel du réseau FONCIMED

« FORMES FONCIÈRES HERITÉES ET ENJEUX CONTEMPORAINS DE LA MONTAGNE MÉDITERRANÉENNE »

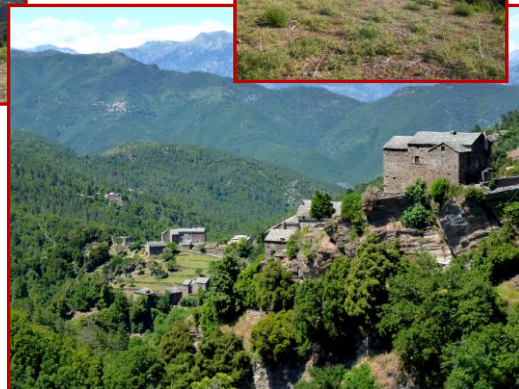
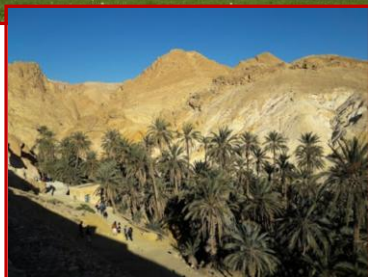
CORTE (Corse) 12-14 octobre 2020

« La Méditerranée, n'est-ce pas tout d'abord une mer entre des montagnes ? »

F. Braudel, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II* (1949).



Géomorphologie du bassin méditerranéen. Source : *Mountains of the World*, UNEP-WCMC, 2011.



Argumentaire

Les montagnes occupent près d'un tiers de la surface de l'Italie, près de la moitié de celle des Balkans et les deux tiers de celle du Maroc... Elles y jouent un rôle de réservoir (d'aménités, d'eau, de biodiversité), d'espace refuge permanent ou saisonnier, et elles sont constitutives d'identités nationales, régionales, voire ethnolinguistiques.

Dans le domaine de l'aménagement foncier, cette importance de la montagne en Méditerranée contraste avec la concentration de l'action foncière dans les plaines, objets centraux de l'action publique (intensification, bonification, réforme agraire). Cette contradiction ne reflète au fond qu'un modèle normatif d'occupation de l'espace mis en évidence par la géographie historique : l'agriculture méditerranéenne est historiquement implantée en zone de piémont et attachée à sa proche plaine, objet de toutes les convoitises privées ou étatiques. La grande propriété délaisse la montagne, réservée aux agricultures paysannes et aux aménagements communautaires.

Cependant, au-delà du capital et du travail nécessaires à la mise en valeur de la montagne (défrichage, terrassement, plantation, irrigation, etc.), l'usage des zones de pente et de plusieurs étages complémentaires a généré des formes très originales de paysages et d'organisation sociale des usages et des droits fonciers. Ces formes ont souvent perduré (notamment le parcellaire, la répartition des propriétés privées ou collectives, voire les droits d'eau), mais les organisations sociales ont été bouleversées par les migrations et l'émergence de nouveaux acteurs. La question est de savoir si ces droits et usages anciens qui subissent des pressions contradictoires (abandon versus extensions touristiques ou urbaines), peuvent également représenter un support à des actions nouvelles d'usage ou de revalorisation des espaces montagnards à l'heure où les questions environnementales, de changement climatique, de devenir du tourisme et d'autonomie alimentaire sont au cœur des débats de société.

Dans ce contexte, **le séminaire FONCIMED 2020 est centré sur l'actualité des formes foncières héritées, au regard des enjeux contemporains de la montagne méditerranéenne.** Vu l'ascendance de l'économie résidentielle ou touristique sur les activités traditionnellement rurales (culture, élevage, forêt), les permanences foncières des zones de montagne sont-elles une protection pour les communautés locales ou un frein au développement des territoires ? Les vastes zones de propriétés collectives d'altitude sont-elles l'objet de tensions spécifiques par rapport aux autres parties de la montagne ? Quelles sont les réalités foncières et territoriales en particulier dans les zones de pente, et comment sont-elles prises en compte par la recherche et/ou les interventions publiques et dans quels collectifs d'action ? Quels sont les outils fonciers mobilisés dans les zones montagnardes, selon quels objectifs, avec quels acteurs et avec quels résultats ? Quelles sont les modalités d'organisation des acteurs locaux face aux injonctions et pressions extérieures (projets d'aménagement, prédation foncière privée, urbanisation) ou face à l'urgence climatique ?

Afin de répondre à ces questions, non exhaustives, sont attendues des **contributions scientifiques** de nature à préciser les évolutions en cours dans les zones de montagne, ainsi qu'à théoriser une spécificité méditerranéenne dans les dynamiques foncières passées et contemporaines (transhumance, relations plaine montagne, migrations contemporaines, etc.). Les points de vue géographiques, historiques, anthropologiques et économiques sont attendus, outre les travaux d'agronomes et de pastoralistes. Par ailleurs, les synthèses régionales seront les bienvenus ainsi que des comparaisons avec d'autres ensembles montagnards. Enfin, les monographies localisées seront admises de préférence si elles font l'objet de contributions transdisciplinaires.

Les organisateurs souhaitent également donner une large place aux **retours d'expérience des praticiens du foncier en zones de montagne** (aménageurs, géomètres, responsables de collectivités locales).



Les contributions pourront se situer dans les **axes** suivants :

- Complémentarité des espaces, des usages fonciers et des formes foncières dans l'agriculture montagnarde méditerranéenne ;
- Les espaces communaux de montagne : usages hérités et nouvelle gouvernance face aux évolutions contemporaines ;
- Les dispositifs de l'action foncière en montagne : place des communautés locales ;
- La déprise agricole : quels outils fonciers pour de nouvelles formes d'agriculture ou pour de nouvelles valorisations des territoires ? ;
- Politiques agricoles en montagne : enjeux fonciers, enjeux collectifs ;
- Biodiversité, environnement et paysage : propriétaires locaux versus enjeux globaux (climat, urbanisation, etc.) ;
- Conflits fonciers : échelles, acteurs et conséquences socio-environnementales.

Modalités de soumission des propositions

Les propositions seront présentées sous la forme de résumés (500 mots max.) à soumettre avant le **15 mai 2020** à l'adresse seminaire.foncimed.2020@gmail.com.

Elles préciseront leur inscription dans un ou deux des axes évoqués ci-dessus, ainsi que leur qualité de contribution scientifique ou de retour d'expérience et de pratique foncière.

Date de notification d'acceptation : 15 juin 2020.

Date limite d'inscription au séminaire : à partir de l'acceptation du résumé jusqu'au 13 septembre 2020.

Comité d'Organisation

Jean-Christophe PAOLI – Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE), Corte, France.

Nasser REBAÏ – Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE), Corte, France.

Simone RIOLACCI – Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE), San Giuliano, France.

Gisèle VIANEY – Université de Tours, France

Comité Scientifique

Theodosia ANTHOPOULOU – Université Panthéon, Athènes, Grèce.

Abdallah BEN SAAD – Institut National de la Recherche Agronomique de Tunisie (INRAT), Tunisie.

François CASABIANCA – Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement (INRAE), Corte, France.

Mohamed ELLOUMI – Institut National de la Recherche Agronomique de Tunisie (INRAT), Tunisie.

Stavriani KOUTSOU – International Hellenic University, Grèce.

Romain MELOT – Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement (INRAE) AgroParisTech, Paris, France.

Claude NAPOLEONE – Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement (INRAE), Avignon, France.

Jean-Christophe PAOLI (Coordinateur) – Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement (INRAE), Corte, France. Coordinateur

Orlando RODRIGUES – Institut Polytechnique de Bragança, Portugal.

Nasser REBAÏ – Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement (INRAE), Corte, France.

Gisèle VIANEY – Université de Tours, France.

Aissam ZINE-DINE – Université Moulay Ismail de Meknès (FSJES), Maroc.